

UFR LLSH 8

JEUDI
FÉVRIER
2018

Élections au conseil de gestion



ELECTEURS

Collège A « professeurs des universités et personnels assimilés »

Collège B « autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés »

Collège BIATSS « personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service »

Collège USAGERS « étudiants »

QUAND ET OÙ ?

**Le jeudi 8 février sans interruption
De 9h à 18h**

Campus centre : salle i1-223

Maison des langues : salle 117

De 9h à 16h

Centre de Sénart : bureau 120

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

8 représentant.e.s pour le collège A

8 représentant.e.s pour le collège B

2 représentant.e.s pour le collège BIATSS

8 représentant.e.s titulaires

et 8 suppléants pour le collège Usagers

PROCURATION ?

Avant le 7 février 2018 12h

> Le mandant doit signer un formulaire de procuration à remplir en personne, muni d'une pièce d'identité ou carte professionnelle auprès du bureau i3-211 à Créteil, bureau 120 à Sénart.